



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°30 du 16 septembre 2014



Le Végétal
dans son Environnement

Réseau
FREDON-FGDON
Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 15 septembre 2014 par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence non récoltées.

ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZSCHELIA PRUNI-SPINOSAE*

Cf. photos dans BSV n°28 du 02/09/14. **Hors réseau, en Moyenne Vallée du Rhône, la pression est faible excepté dans certaines parcelles conduites en Agriculture Biologique où un début de défoliation peut être observé.**

PECHER

MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures prophylactiques (source Groupe de Travail *Xanthomonas*) :

- Intervenir d'abord dans les parcelles saines puis dans celles ayant présenté des symptômes.
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter à l'alcool à brûler et les remettre au sec jusqu'au lendemain.
- Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

POMMIER-POIRIER

BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1 000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, tordeuses de la pelure, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladies de conservation, maladie des crottes de mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2015.

TAVELURE DU POMMIER—TAVELURE DU POIRIER

Les conditions annoncées cette semaine pourraient être localement favorables à de nouvelles contaminations. Attention en cas d'averses, surveiller la durée d'humectation en verger.

MALADIES DE CONSERVATION

Mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et trie à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Éliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Évitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CARPOCAPSE DES POMMIERS ET POIRIERS - CYDIA POMONELLA

Au sein du réseau, seuls 2 pièges présentait des captures (1 carpocapse) sur les 8 pièges suivis le 15 septembre. Réalisez un comptage sur 1000 fruits à la récolte pour faire le bilan sur vos parcelles. D'après le modèle Carpocapse des pommes (modèle DGAL), les éclosions sont désormais terminées dans toutes les zones de Rhône-Loire. Le modèle Inoki Ctifl DGAL indique également qu'elles sont terminées dans les zones précoces de Savoie/Haute-Savoie. Dans les zones précoces de Moyenne Vallée du Rhône, d'après le modèle DGAL, le troisième vol est désormais terminé, les pontes de G3 sont terminées depuis le 6 septembre, et les éclosions de G3 sont terminées depuis le 15 septembre. (Pour rappel, il n'y a pas eu de troisième vol dans les autres zones de Moyenne Vallée du Rhône).

TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA et PANDEMIS

Le 16 septembre, une capture de *Capua* a été observée sur un des 7 pièges suivis. Seuls 2 pièges présentait des captures faibles de *Pandemis* (3 captures) sur les 5 observés. Aucun dégât n'était visible sur les parcelles de référence. Réalisez un comptage sur 1000 fruits pour évaluer le risque pour la saison 2015.

TORDEUSE ORIENTALE

Ce ravageur peut ponctuellement s'attaquer au pommier et poirier, notamment au voisinage de pêchers récoltés. Le vol se poursuit avec des prises qui se maintiennent sur les parcelles du réseau. Il n'y a pas eu de nouveau signalement de dégâts depuis le 1^{er} septembre. Observez vos parcelles.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 15 septembre sur pommier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	5	1	1	1	1	1
RL	1	0	0	1	0	0

DROSOPHILES

L'élevage à partir du quatrième échantillon et dernier échantillon de pommes pourries prélevé le 1^{er} septembre, et présentant des œufs et larves de drosophiles, **a entraîné l'émergence de nombreuses drosophiles communes, mais pas de *D. suzukii* (Cf. également BSV n°29 du 09/09/2014). Il n'y a donc pas à ce jour de cas positifs sur fruits à pépins, même avec présence d'adultes *D. suzukii* dans les vergers.** Pour rappel, les drosophiles communes (moucheron/mouches du vinaigre) sont attirées et s'installent dans les fruits blessés ou en décomposition, mais ne s'attaquent pas aux fruits sains.

FEU BACTERIEN-ERWINIA AMYLOVORA

Surveillez régulièrement vos parcelles, assainissez obligatoirement en cas de présence. Rappel : cette bactérie est un parasite de quarantaine. En cas de suspicion, prévenir le SRAL. Retrouvez la note technique Feu Bactérien 2013 sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes en cliquant sur le lien suivant : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES

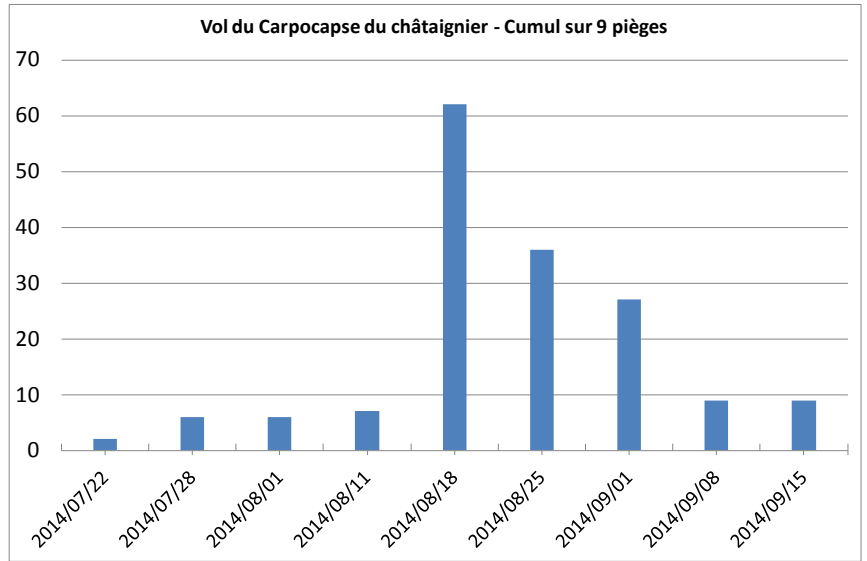


CHATAIGNIER

CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER

Globalement, le vol se poursuit avec des prises faibles. Le 15 septembre, voici les résultats enregistrés :

- 2 et 3 captures sur les 2 pièges suivis dans le secteur Nord Ardèche,
- 3 et 1 captures sur les 2 pièges suivis dans le secteur Centre Ardèche,
- aucune capture sur le piège suivi dans la Drôme



SEPTORIOSE DES FEUILLES—SEPTORIA CASTANEICOLA

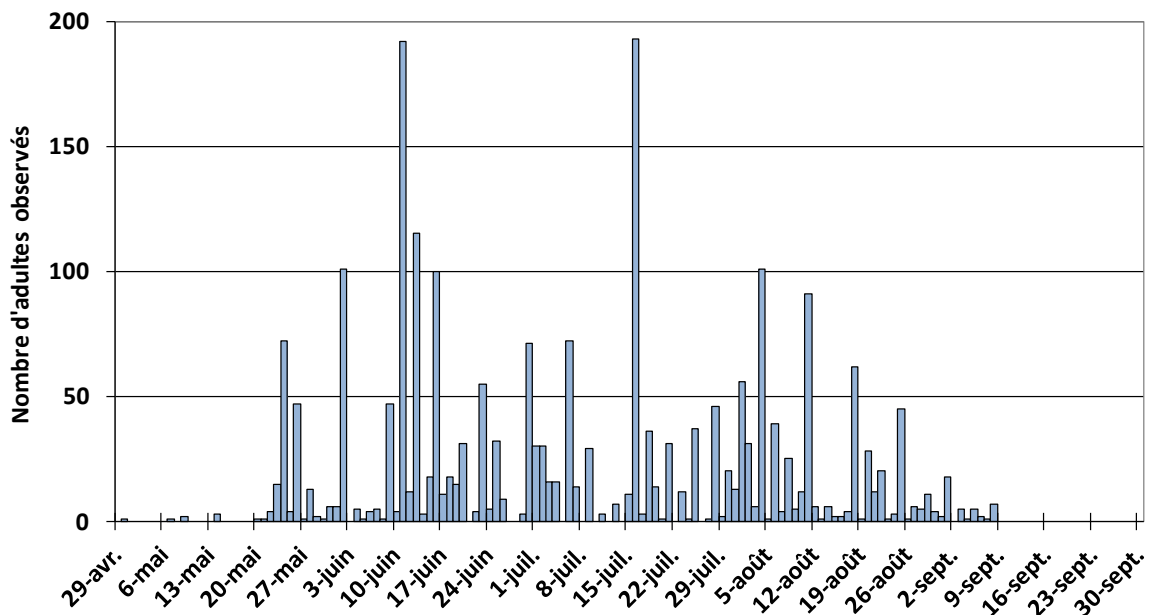
La septoriose (souvent appelée anthracnose des feuilles) provoque l'apparition de taches anguleuses souvent très nombreuses et très serrées sur les feuilles. Lorsque l'attaque est importante, les feuilles jaunissent et tombent prématurément en empêchant le grossissement normal des fruits. Le champignon se conserve sur les feuilles tombées au sol et se dissémine pendant l'été à l'occasion des pluies. Le 16 septembre, la maladie est présente sur toutes les variétés sensibles, à des degrés variables selon les secteurs et les variétés.

NOYER

CARPOCAPSE DES NOIX

Selon le modèle DGAL, les éclosions de deuxième génération sont désormais terminées (fin de modélisation). Les observations de piégeage confirment que le vol est bien terminé.

Courbe de vol du carpopapse des noix - Cumul sur 15 pièges





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MOUCHE DU BROU DE LA NOIX - *RHAGOLETIS COMPLETA*

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. La lutte n'est depuis plus inscrite dans un cadre obligatoire en Rhône-Alpes. Cependant le suivi de ce ravageur par le biais d'un réseau de piégeage a été maintenu afin d'accompagner les producteurs dans cette évolution.

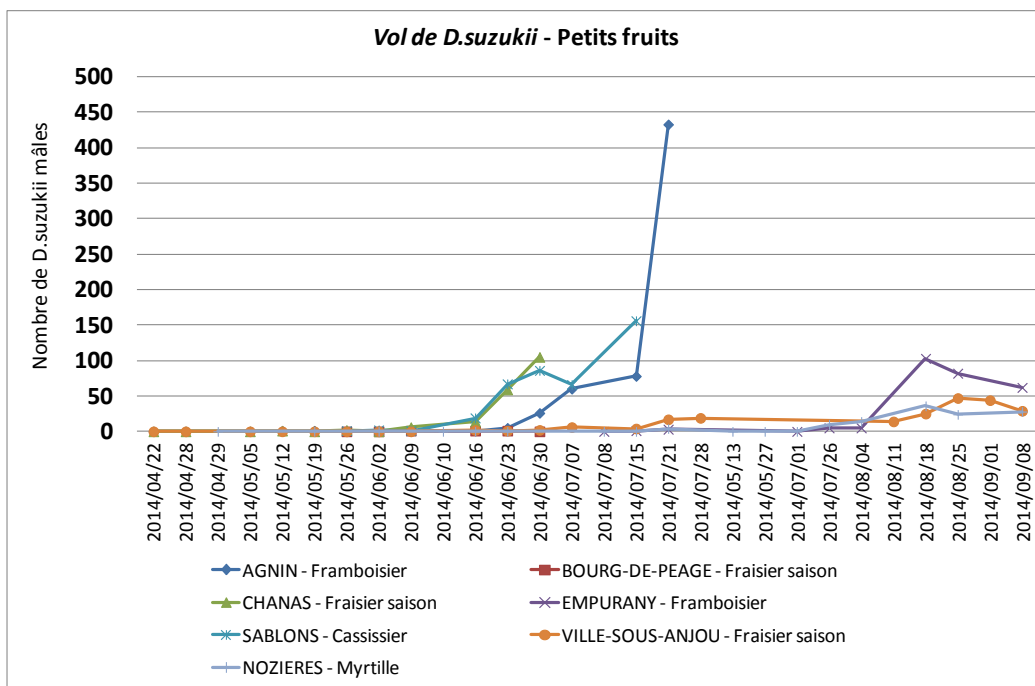
Deux nouvelles communes avec vol confirmé ont été mises en évidence au 16 septembre : il s'agit de Gillonnay (38) et Jaillans (26). Aucune nouvelle commune avec vol éparse n'a été enregistrée au 16 septembre.

Ces résultats sont les derniers à paraître cette saison, les suivis étant terminés.

FRUITS ROUGES

D. SUZUKII

Au sein du réseau, des dégâts sont toujours signalés sur la parcelle de framboisier située à Empurany. Rappel : seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés de pièges par les observateurs. Il n'y a pas de corrélation entre le nombre de captures et le pourcentage d'attaque des fruits, réalisez des observations régulières.



Soyez vigilants. Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Depuis 2 ans, nous constatons que la mise en œuvre des mesures prophylactiques améliore la situation en cultures. Les recommandations sont les suivantes :

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter sa vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*.
- Ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- Veiller à la bonne aération des cultures. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité.
- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

Pour plus d'informations, consultez la Note Technique Nationale 2014 :

http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



TOUTES ESPECES

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Le 15 septembre, une capture a été enregistrée sur 2 pièges sur 3 suivis sur pommiers (Drôme, Isère). Sur l'un d'eux, il s'agit de la première capture de la saison sur ce piège(Isère). Le troisième piège n'a toujours pas capturé.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme

A partir des observations réalisées par : A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, GIE Tain l'Hermitage, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.